



Femme en detresse aider moi svp a faire fasse parse que vraiment

Par **toutou31100**, le **28/12/2009** à **16:43**

bonjour

je suis un conjoint d'un ressortisan francais je suis en france depuis 3 mois et demi mon mari me traite comme un moineau que rien et il me tabasse pour la moindre des choses j'ai vu que ma vie est devenue un enfer a cause de lui tout ça malgré l'amour qu'on a partagé et que je l'aime toujours mais cette fois quand il m'a frappé c'est grave car j'ai été emmenée à l'hôpital

j'ai décidé de me séparer de lui j'en veux plus mettre ma vie en jeu

ma question est ;c'est quoi la procédure que je dois entamer

et combien de temps dure une demande de divorce dans ce cas là

et est-ce qu'on peut refuser la carte de séjour car j'ai qu'un récépissé qui va expirer bientôt

SVP AIDER MOI PAR VOS CONSEILS SVP

EN ATTENTE DE VOTRE RÉPONSE

Par **kingdom**, le **31/12/2009** à **01:51**

schéma classique...

Pourquoi ne pas envisager un retour au pays puisque plus rien ne vous retient en France et que vous n'êtes là que depuis quelques semaines? Le divorce y serait plus simple et votre enfer cesserait de ce fait!

Par **jeetendra**, le **31/12/2009** à **10:10**

[fluo]Maison de l'Avocat [/fluo]
13, rue des Fleurs
31000 TOULOUSE
05.61.14.91.50

[fluo]Le CIDFF de la Haute-Garonne [/fluo]vous accueille sur rendez-vous :

du LUNDI au VENDREDI (8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30)

Accueil téléphonique (8h30-12h - 13h30-17h)

Fermé au public : le mercredi matin

[fluo]Permanence juridique par téléphone LUNDI matin – VENDREDI après-midi[/fluo]

95 Grande-rue Saint-Michel - 31400 Toulouse (ligne B : entre Palais de Justice et St Michel Marcel Langer - Bus 29)

Tel : 05 34 31 23 31 (8h30-12h et 13h30-17h)

mail : cidff31@infofemmes-mp.org

Bonjour, le mieux c'est de consulter un avocat (adresse ci-dessus) pour engager une procédure de divorce pour faute (violence conjugale), ça vous permettra de conserver votre titre de séjour vie privée et familiale, contactez également l'Association cidff à Toulouse, ils pourront vous aider juridiquement et psychologiquement, courage et bonne fête de fin d'année à vous.